

**Etudiants inscrits à l'UFR des Arts Plastiques en 2010/2011.**

**REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2011/2012**

**(Connectez vous sur le site de l'université Paris1 :**

**<http://www.univ-paris1.fr/>,**

**puis sur administration, ensuite inscriptions administratives, ensuite réinscription)**

- Les étudiant (e)s admi (e)s, ajourné (e)s ou défaillant (e)s, pourront procéder à la réinscription administrative pour l'année universitaire 2011/2012 entre les 6 et 27 juillet 2011 et à partir du 29 août 2011.

Pour ce qui est de l'inscription pédagogique, prière de consulter le calendrier de remise de programmes des cours 2011/2012 qui sera affiché sur le site internet de l'UFR des Arts Plastiques au début du mois de juillet 2011.

- **Les étudiant (e) s demandant à préparer deux diplômes à l'UFR des Arts Plastiques, ne pourront s'inscrire administrativement par internet à ces deux préparations, qu'après y avoir été autorisé (e)s par l'UFR des Arts Plastiques..**

**TRES IMPORTANT !!!**

**Il est obligatoire de s'inscrire simultanément aux deux formations demandées ; car une seule connection est possible et : les deux codes dits « codes-diplômes » correspondant à ces deux formations doivent obligatoirement apparaître sur l'écran d'internet.**